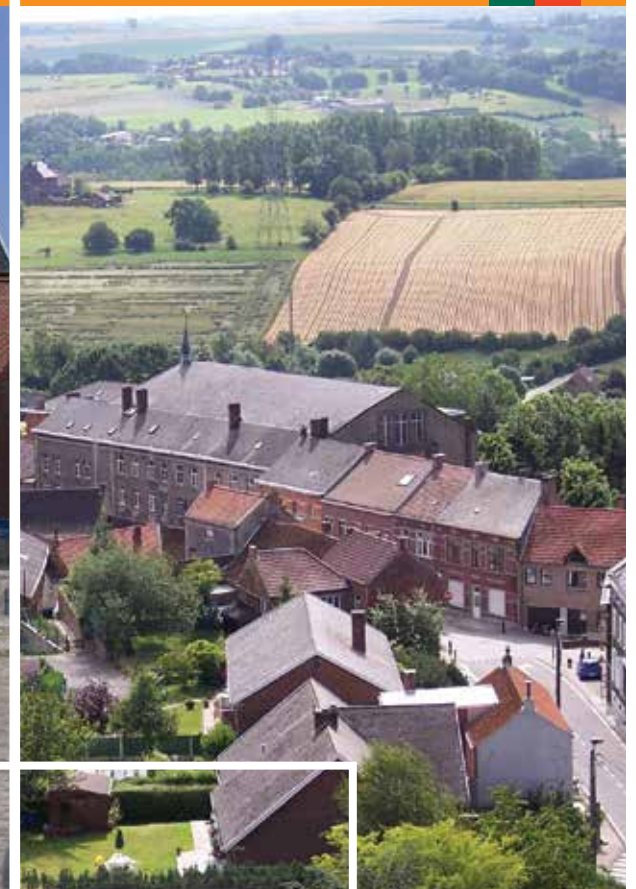


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Avril 2013



n°114

sommaire



2-3

TRAVAUX



4-5

MOBILITÉ



8

FOLKLORE

EDITO

Merci de votre patience.

Il avait été convenu avec l'entreprise Sodraep que les travaux d'asphaltage de la rue Planchette et du bas de la rue de Huleu devaient être terminés fin février si les conditions climatiques le permettaient. L'hiver en a décidé tout autrement : les intempéries du mois de février ont reporté les travaux programmés. La pose d'une couche d'asphalte nécessite en effet une température minimale de 6° et l'absence de gel la nuit. Les nombreuses chutes de neige et le froid au mois de mars ont postposé la reprise des travaux.

Nous sommes conscients des désagréments importants que ces chantiers vous imposent. L'intercommunale du Brabant wallon qui dirige les travaux a la responsabilité de n'entreprendre l'asphaltage que dans les conditions offrant toutes les garanties de qualité et de durabilité. Nous espérons vivement que celles-ci seront bientôt réunies afin que la rue Planchette et la rue de Huleu puissent être accessibles dès que possible.

Nous commencerons au début de la deuxième semaine des vacances de Pâques, si les conditions météorologiques le permettent, les travaux de

remplacement des pavés de la rue de la Montagne par de l'asphalte. C'est une demande des riverains pour qui le bruit et les vibrations engendrés par l'intensité du trafic de transit sur les pavés nuisent gravement à leur qualité de vie.

Nous mettons tout en œuvre pour que ces travaux se réalisent dans le timing prévu. Nous vous présentons dans ce bulletin communal les mesures prises afin de gérer au mieux la mobilité dans notre village et plus particulièrement le passage des bus des TEC.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension pour ces travaux que nous réalisons dans l'intérêt général. Nous veillerons à les finaliser dans les délais les plus brefs.



**Par le Collège,
Ferdinand Jolly,
Bourgmestre**





TRAVAUX

UN HIVER FOU

- 228 Tonnes de sel épandues sur nos routes.
- 5 tonnes pour les entrées de bâtiments, les écoles et les commerçants.

Soit un coût total de 41.500 €.

Pour dégager vos routes et vous permettre de circuler, notre personnel a été rappelé depuis le mois de décembre 30 jours : 8 au mois de décembre, 11 en janvier, 8 en février et 3 en mars.

Comme vous le savez, notre personnel se met en route vers 4 heures du matin afin de déneiger le maximum avant que vous ne partiez.

C'est aussi 380 heures prestées.

C'est au mois de mars que les journées ont été les plus difficiles avec un vent violent les 11 & 12 mars et la formation de congères. Le 23 mars avec des chutes importantes de neige.

Mais nous avons eu la chance de compter sur la solidarité de nos agriculteurs et nos entrepreneurs qui se sont proposés spontanément pour nous aider.

Merci à Diégo Grégoire, Gusti Moyerson, Christophe Delferrière, Joël Verdoodt, Luc Leni, François De Mahieu.

Autre point négatif : Les retards dans les travaux au centre d'Ittre.

Le gel et les températures très basses ont retardé à plusieurs reprises les travaux d'asphaltage. En effet, l'entreprise chargée de la pose de l'asphalte refusait de le faire tant que les températures nocturnes ne remontaient pas.

Merci aussi pour vos nombreuses marques de soutiens, d'encouragements et de remerciements pour le personnel du service travaux.

Qu'on ne vienne plus me dire : « Où sont les neiges d'antan ? »



AUTRES ACTIVITÉS HIVERNALES : ELAGAGE DES BRANCHES LE LONG DES VOIRIES

Finition de la salle Planchette par nos ouvriers communaux, il ne reste plus que le rejointoyage. .

Beau succès pour l'opération : **Broyage de branches** pour préserver l'utilisation de pesticides.

> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



J'INTRODUIS UN PERMIS D'URBANISME

Quels sont les délais d'instruction du permis pour autant qu'il soit considéré comme complet ?

- **30 jours** quand il s'agit d'un permis conforme aux prescriptions d'un lotissement, par exemple.
- **70 jours** si l'avis préalable du Fonctionnaire Délégué n'est pas requis (extension d'une habitation, transformation d'une habitation existante (pour autant que l'emprise au sol respecte le CWATUPE), création d'un nouveau logement dans une habitation existante,...). Dans ce cas de figure, une enquête publique et/ou des avis sont demandés.
- **75 jours** quand l'avis du Fonctionnaire Délégué est requis et qu'il n'y a pas d'enquête publique ni avis autres (CCATM, agriculture, service de Voiries, Province, Conduites fluxus, lignes HT Elia,...).

- **115 jours** quand l'avis du Fonctionnaire Délégué est requis et une enquête publique ou des avis sollicités par le Collège communal sont demandés.

IMPORTANT :

Les délais peuvent être plus longs (avis service incendie, modifications demandées en cours de permis,...) sans cependant entraîner nécessairement un refus de permis.

Le dépôt d'un dossier complet dès le départ permet un déroulement de l'examen plus aisé.

Chaque demande de permis est un cas particulier suivant la situation existante, la zone, les prescriptions applicables.

La demande de permis pour la construction d'une nouvelle maison peut dès lors rentrer

dans les quatre délais prévus à l'article 117 du CWATUPE.

La matière d'urbanisme est très complexe et en constante évolution ; les éléments qui vous sont fournis sont une synthèse actuelle de la législation.

MISE À JOUR DES INFORMATIONS :

visitez notre site www.ittre.be

> **Daniel Vankerkove,**
Echevin de l'Urbanisme



INFORMATION IMPORTANTE

PROVINCE DE BRABANT WALLON
Arrondissement de NIVELLES
COMMUNE
de
ITTRE



Madame, Monsieur,

OBJET : travaux d'aménagement de voirie.

Nous vous informons que pour répondre au souhait des riverains de la rue de la Montagne, le Service Public de Wallonie – Direction des Routes du B.W. -, va entamer des travaux de revêtement routier (enlèvement des pavés et asphaltage) à la rue de la Montagne, du 08 au 19 avril 2013.

Cette mise en œuvre va entraîner la fermeture d'une partie de la voirie, soit du carrefour (compris) rue de la Longue Semaine/rue de la Montagne jusqu'au plateau face au château d'Ittre. Soucieux d'éviter de manière optimale les désagréments que pourrait occasionner ce chantier, nous vous assurons que toutes les mesures nécessaires seront prises ; vous trouverez, au verso, les dispositions qui seront d'application durant cette période.

Pour toutes informations et/ou problèmes éventuels, veuillez prendre note que M. Yvan Mallieu a été désigné en qualité de contrôleur SPW et est joignable au 010/430 665 ou 0475/982 765.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et espérons que ces aménagements correspondront à votre attente.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Le Secrétaire communal,

P. Pierson.

Le Bourgmestre,

F. Jolly.

1460 Ittre, le 28 mars 2013
Rue de la Planchette, 2

MESURES DE CIRCULATION

1. Le **TRONÇON** de voirie entre le carrefour rue de la Longue Semaine avec rue de la Montagne, carrefour compris et le carrefour rue de la Montagne avec Avenue du Pré de l'Aite, sera **INTERDIT** à la circulation.
2. Les **PANNEAUX « ACCÈS INTERDIT »** seront placés aux extrémités de la partie de voirie en travaux.
3. Les **DÉVIATIONS** dans le centre du village :
 - pour ce qui est du charroi local venant de Haut-Ittre, la circulation sera déviée par la rue de Gaesbecq mise en sens unique sens centre du village et la rue du Vieux Chemin de Nivelles, soit carrefour rue de Haut-Ittre-rue de Gaesbecq : direction centre : un « voie sans issue » sera placé ainsi que des panneaux centre d'Ittre inaccessible et déviation vers rue de Gaesbecq - ajouter commerces centre d'Ittre accessibles via déviation,
 - pour ce qui est du charroi venant de Virginal (RN280) et traversant le village pour rejoindre Haut-Ittre ou le ring, la circulation sera déviée par Braine-le-Château, une déviation sera placée au rond point Ecueillé carrefour avec Montois.
 - carrefour rond point Ecueillé avec rue Basse : placement d'un panneau centre d'Ittre et commerces accessibles.
 - afin d'éviter un passage trop important de véhicules de transit, des panneaux « Centre Ittre inaccessible » et « déviations » seront placés :
 - chaussée de Nivelles/Boulevard Piron – chaussée de Nivelles/rue de la Longue Semaine – carrefour route provinciale-chée de Tubize/rue Auguste Latour.

4. Pour les **USAGERS DES TEC :**

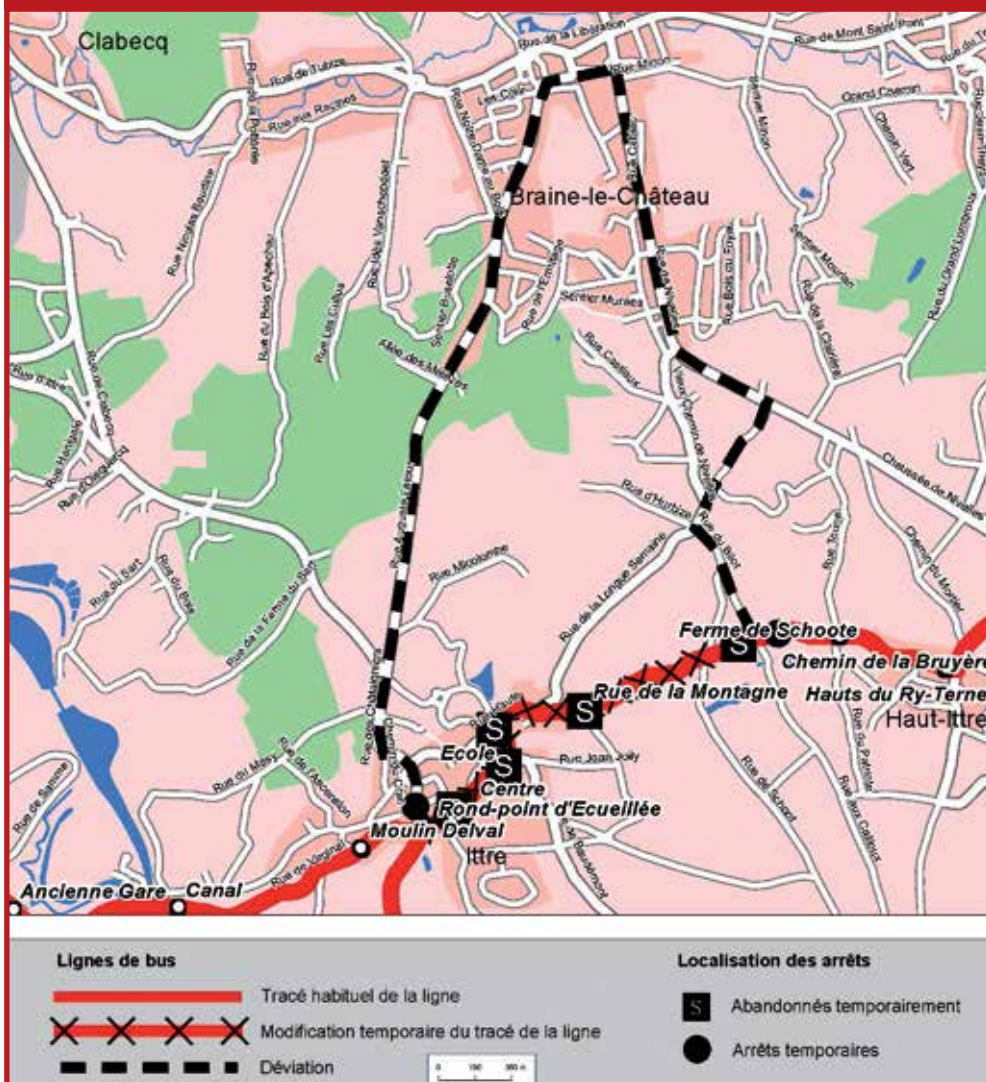
- **Vers Braine-le-Comte :** Après l'arrêt «Boulevard Piron», les bus continueront tout droit la chaussée de Nivelles vers Braine le Château, rue de Nivelles jusqu'au carrefour de la rue de la Station (avant l'arrêt de la ligne 69 vers Nivelles). Ensuite à gauche vers la rue Marcel Plasman, rue Auguste Latour en direction de Ittre, rue de Braine-le-Château, rue des Châtaigniers, rue Montois, rond-point d'Ecueillé pour rejoindre l'itinéraire normal.
- **Vers Bois-Seigneur-Isaac :** Même itinéraire en sens inverse.

Arrêts supprimés :

- «Boulevard Piron» (vers BSI),
- «Hauts du Ry Ternel»,
- «Chemin de la Bruyère»,
- «Ferme de Schoote»,
- «Rue de la Montagne»,
- «Ecole»,
- «Centre» et «Rond-point d'Ecueillé».



DÉVIATION DES BUS - LIGNE 65 PÉRIODE DU 15 AU 19 AVRIL (PÉRIODE SCOLAIRE)



MESURES DE CIRCULATION (SUITE)

Arrêts temporaires :

- «Boulevard Piron» de la ligne 69 à la chaussée de Nivelles (vers BSI).
- Arrêt «Haut-Ittre, La Bruyère» des lignes 2 et 69 à la chaussée de Nivelles.
- A la rue Emile Montois à Ittre.

Remarque pour les voyages uniquement EN PÉRIODE SCOLAIRE :

les bus assureront la desserte de Haut-Ittre suivant l'itinéraire repris ci-dessous :

- 3 (Virginal, Plateau du Tram 7h15 - Nivelles, Gare 7h51) avancé de 10 minutes entre Virginal et Ittre
- 20 (Nivelles, Gare 12h35 – Virginal, Plateau du Tram 13h13)
- 28 (Nivelles, Gare 15h35 – Virginal, Plateau du Tram 16h13)
- 30 (Nivelles, Gare 16h30 – Ittre, Rue du Croiseau 17h02)

Vers Ittre :

Itinéraire normal jusqu'à l'arrêt «Chemin de la Bruyère», rue de Thibermont, rue de la Longue Semaine pour reprendre la déviation principale à gauche sur la chaussée de Nivelles.

Vers Nivelles :

Même itinéraire en sens inverse.

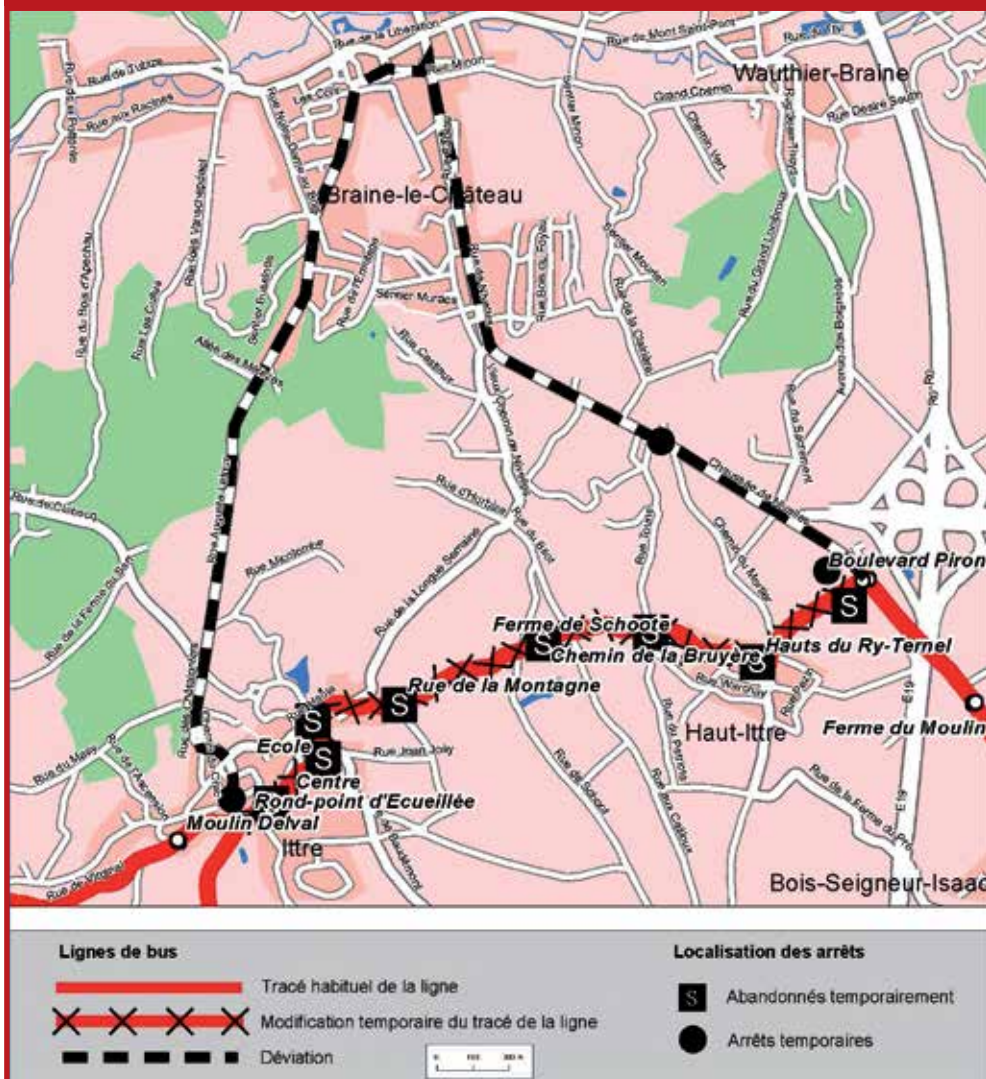
Arrêts supprimés :

- «Ferme de Schoote»,
- «Rue de la Montagne»,
- «Ecole»,
- «Centre» et «Rond-point d'Ecueillée».

Arrêts temporaires :

- « Rue Les Fonds » à Haut-Ittre,
- avant la rue de Thibermont et à la rue Emile Montois à Ittre.

DÉVIATION DES BUS - LIGNE 65 PÉRIODE DU 8 AU 12 AVRIL (PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES)



> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité





UN BREVET CYCLISTE POUR NOS ENFANTS : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Depuis plusieurs années déjà les enfants en 5^e primaire de nos écoles suivent une formation pour apprendre à rouler à vélo sur la route, dans la circulation.

L'association Pro-vélo a formé instituteurs et accompagnateurs pour assister les élèves dans leur apprentissage.

Aujourd'hui, forts de leur formation, ceux-ci sont prêts à encadrer les enfants qui se lanceront dans l'aventure durant l'année scolaire 2013-2014.

Pour assurer au mieux l'encadrement et la sécurité de ces jeunes élèves **nous recherchons des personnes prêtes à s'investir dans la formation d'accompagnateurs Pro-vélo.**

Si comme Michel, Dominique, Nathalie, Willy, Philippe et d'autres, vous pensez qu'il est important que nos enfants apprennent à rouler en confiance dans la circulation avec un encadrement suffisant et responsable, si comme eux, vous aimez le vélo et avez un peu de temps à consacrer à ce beau projet, si comme nous, vous trouvez nécessaire de faire de nos enfants des futurs adultes respectueux et responsables sur nos routes, alors, faites-vous



connaître et rejoignez l'équipe des accompagnateurs « Pro-vélo ».

Contactez, à l'administration communale, Philippe Godefroid, le conseiller en mobilité au 067 79 43 37 ou p.godefroid@ittre.be.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité



RAPPEL – PARTICIPATION DES HABITANTS AUX CONSEILS CONSULTATIFS ET À LA CCATM

Les dates limites pour la rentrée des candidatures sont :

- Le 19 avril 2013 pour la CCATM.
- Le 30 avril 2013 pour les différents Conseils consultatifs.

Les candidatures pour la CCATM doivent être envoyées par lettre recommandée ; un formulaire de candidature est disponibles sur notre site : www.ittre.be.

Les candidatures pour les Conseils consultatifs (aînés, affaires sociales, économie, jeunesse,

sports, budget participatif, mobilité, mobilité réduite et solidarité internationale) peuvent être adressées par simple courrier à l'attention du Collège communal d'Ittre, rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre ou par courriel : info@ittre.be.

INFOS : www.ittre.be

> **Daniel Vankerkove**
Echevin de la participation



OPÉRATION SPORTS « ÉTÉ - JEUNESSE »

L'opération « Été - Jeunesse » représente une occasion privilégiée d'enrichir par l'apport d'un volet sportif, les animations d'associations au service des jeunes au travers d'une collaboration club/mouvement de jeunesse.

Elle se veut un outil d'insertion sociale par le biais de la découverte de la pratique sportive et vise ainsi à l'épanouissement des jeunes.

S'adressant principalement à des structures s'occupant de jeunes, les partenaires ainsi proposés sont de nature à apporter un « plus » à leurs programmes d'activités.

De leur côté, les cercles sportifs en retireront non seulement un soutien financier mais aussi, à l'approche de la nouvelle saison sportive, y trouveront une occasion de recruter de jeunes membres motivés.

La subvention reste à **300€** pour 10 heures d'activités et le club peut organiser un maximum de 5 modules de 10h... et donc percevoir **5 X 300€**. La réglementation afférente aux activités «Été-jeunesse» à programmer entre le lundi 1er juillet et le vendredi 30 août 2013 est dès à présent accessible sur www.adepts.be, (rubrique Centres de Conseil du Sport ou Subventions et Aides financières).

Soyez attentifs à la date limite d'introduction des dossiers auprès du Centre de Conseil du Sport du Hainaut Ouest (centralisateur de l'opération Été jeunesse) et qui est fixée au **mercredi 15 mai 2013**, date de la poste faisant foi.

Soyez vigilants, **seuls les dossiers complets et réceptionnés** au plus tard à la date précitée seront recevables.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Centre de Conseil du Sport de votre province (coordonnées sur le site).

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports et Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**





LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE D'ITTRE 2013 EN PISTE



Vous voulez participer au développement de la nature dans votre Commune, proposer des projets ?

Une première réunion du PCDN a eu lieu le 14 mars 2013 où des groupes de travail se sont constitués pour mettre sur pied des actions concrètes :

- Un groupe «sentiers»
- Un groupe «abeilles»
- Un groupe « coaching pour la plantation de haies »
- Un groupe « journée des jardins partagés »

Pour nous rejoindre, appelez le 067/79 43 28 ou, mieux, envoyez un mail à ruralite@ittre.be avec vos coordonnées, nous vous convierons à notre prochaine réunion qui aura lieu le 2 mai à 19h30, salle des commissions à Virginal (ancienne maison communale).

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

ECOLO A VOTÉ CONTRE LE BUDGET COMMUNAL 2013, POURQUOI ?

Si dans l'ensemble ce budget peut être considéré comme un budget de transition, et qu'il dégage quelques pistes positives (soulignons l'adhésion au VAP, Voitures à Plusieurs), il manque cruellement d'engagement en matière d'économie d'énergie.

Nous estimons en effet qu'il n'y a plus de temps à perdre pour mettre en exécution à la fois les conclusions d'un audit énergétique qui a déjà été réalisé il y a quelques années et les recommandations faites par l'échevin de l'énergie sortant, Marc Hordies. Le budget communal mentionne 300000€ de dépenses énergétiques. D'un autre côté, l'audit énergétique a déterminé qu'en investissant 75000€, ceux-ci seraient amortis en 3 ans et constituerait une économie importante. Nous avons proposé au conseil de voter un crédit d'impulsion énergétique en prélevant 100000€ du boni de l'exercice et de la mise en réserve « Duferco ». Inscrire 25000€ à l'ordinaire permettrait l'engagement d'un conseiller en énergie à mi-temps qui pourra mettre en exécution le suivi des travaux d'audits énergétiques réalisés. Avec 75000€ à l'extraordinaire, nous réaliserions des travaux et investissements permettant les économies d'énergies.

Il s'agit là d'un investissement sur du long terme qui nous apportera un gain financier considérable, qui participera activement à la diversification de nos ressources financières et qui permettra à la commune de jouer un rôle actif dans la transition écologique. Il n'y a plus un jour à perdre !

La majorité IC-Ittre+ a refusé cette approche. Il allait de soi que nous refuserions de voter ce budget qui n'intégrait pas ce choix politique et financier indispensable.

Le gouvernement wallon a assuré la rentabilité des anciennes installations et a voulu donner un accès à l'énergie solaire pour tous pour le futur.

Nous vous invitons par ailleurs à visiter notre site internet <http://www.ecolo.ittre.be> afin de consulter notre position par rapport au dossier des panneaux photovoltaïques.

> **Luc Schoukens, Conseiller communal,**
France Defrenne, Claire Goethals et
Céline Debatty (Secrétariat)

ecolo

Offrez une 2^e vie à votre vélo

Collecte de **VÉLOS**
dans les **PARCS**
à conteneurs

Le samedi 20 avril 2013

Collecte dans les parcs

Une collaboration

Un atelier près de chez vous ?

Plus d'infos et plus d'infos sur www.ittre.be

Initiative soutenue financièrement par la Région wallonne



UNE ALERTE CENTENAIRE À ITTRE

C'est avec une grande joie que nous avons fêté ce 22 mars le 100^e anniversaire de Madame Nelly Lejeune. Réunis autour d'elle avec sa famille et les pensionnaires du home l'Orchidée, nous avons pu la féliciter chaleureusement et lui témoigner toute notre sympathie. Née juste avant la première guerre mondiale, Nelly est la cadette d'une grande famille de 7 frères et sœurs. Elle a vécu à la rue Haute dans la maison qui jouxte actuellement le Palais de Plume, consacrant toute sa vie à sa famille proche. De nature discrète, elle rayonnait de joie de vivre pour tout son entourage, prête à rendre service aux autres.

De tout cœur, nous souhaitons à notre jubilaire un merveilleux 101^e printemps et nous lui présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



30^e FESTIVAL MONDIAL DU FOLKLORE

Cette année, le festival s'adresse aux aînés à partir de 60 ans.

Nous participerons à ce 30^e Festival Mondial du Folklore qui se déroule à **Saint-Ghislain le mardi 11 juin 2013**.

Programme :

- 13h : Repas « seniors »
- 15h : Séance folklorique : Pérou – Brésil – Russie – Mongolie Intérieure (Chine) – Serbie – Argentine

Participation aux frais : 25 euros par personne.

- Départ de Virginal à 11h30 au Quartier du Tram
- Départ d'Ittre à 11h45 à la Grand Place

Paiement : par virement sur le compte de l'Administration communale :

- 091-0001539-16 – communication : excursion + « festival folklore »

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Arthur Deghorain – 0475/59 86 05

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Folklore**



LES AÎNÉS REPRENENT LA ROUTE !

Un premier voyage sera organisé le 2 mai 2013 à destination de la ville aux cinq clochers : **TOURNAI**.

Au programme :

- accueil avec un café
- petit film retraçant l'histoire de la ville
- visite de la cathédrale et de son trésor
- tour de ville (éventuellement en petit train)
- repas 3 services (hors boissons)
- visite d'un musée au choix (à déterminer mais pourquoi pas celui de la porcelaine de Tournai)

Participation aux frais : 30 euros par personne.

- Départ de Virginal à 8h30 au Quartier du Tram
- Départ d'Ittre à 8h45 à la Grand Place
- Retour vers 18h

Paiement :

Par virement sur le compte de l'Administration communale : 091-0001539-16 – communication : excursion + ville

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Arthur Deghorain – 047559 86 05

> **Richard Flandroy**
Echevin des Aînés



NAISSANCES

DESCHAMPS RÉMY : né le 16/02/2013 à Braine-l'Alleud

DELESTIENNE LUKAS : né le 21/02/2013 à Nivelles

DEVRIESE ELÉONORE : née le 20/02/2013 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

POISSON PIERRE : né le 20/02/2013 à Braine-l'Alleud

MARCOLUNGO LIAM : né le 26/02/2013 à La Louvière

STEVENS SASHA : né le 09/03/2013 à Nivelles

CLANTIN LUCIE : née le 13/03/2013 à Anderlecht

PIERART LIZIE : née le 13/03/2013 à Braine-l'Alleud



DÉCÈS

DEBAENE YVONNE : décédée le 05/03/2013 à Ittre

DEMOLDER MONIQUE : décédée le 06/03/2013 à Ittre

PRUVOST BLANCHE : décédée le 7/03/2013 à Nivelles

VAN HOLDERBEKE NADINE : décédée le 13/03/2013 à Ittre

BRANCART LUCIEN : décédé le 18/03/2013 à Ittre

DEPRET LUCIENNE : décédée le 24/03/2013 à Ittre

Prochain Conseil communal :

30 AVRIL 2013

GRAND PLACE, 2

ITTRE



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE**, Echevin de l'Information.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**